



EXEMPLES DE REMBOURSEMENT MILIEU DE GAMME – NIVEAU 4



■ Remboursement Sécurité Sociale

■ Remboursement LCL

■ Reste à charge

Les montants sont arrondis.

HOSPITALISATION



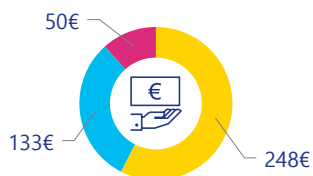
► Forfait journalier hospitalier

Court séjour en hôpital ou clinique



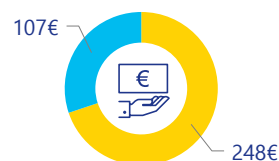
► Opération chirurgicale de la cataracte

Honoraires du chirurgien avec dépassement d'honoraires libres⁽¹⁾



► Opération chirurgicale de la cataracte

Honoraires d'un chirurgien avec dépassement d'honoraires maîtrisés⁽²⁾

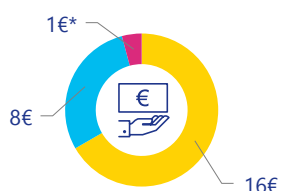


⁽¹⁾ Non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO. ⁽²⁾ Adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO.

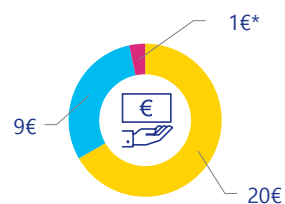
SOINS MÉDICAUX COURANTS



► Consultation d'un médecin traitant généraliste sans dépassement d'honoraires⁽³⁾

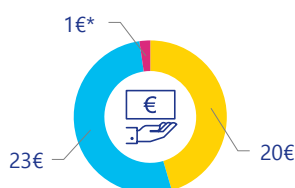


► Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie sans dépassement d'honoraires⁽³⁾

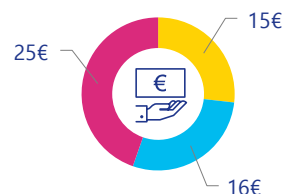


* Le reste à charge correspond à la franchise. Elle doit être obligatoirement payée par l'assuré.

► Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires maîtrisés⁽³⁾



► Consultation d'un médecin spécialiste en gynécologie avec dépassement d'honoraires libres⁽⁴⁾



⁽³⁾ Adhérent de l'OPTAM. ⁽⁴⁾ Non adhérent de l'OPTAM.

DPTAM: Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée. **OPTAM**: Option Pratique Tarifaire Maîtrisée. **OPTAM-CO**: Option Pratique Tarifaire Maîtrisée pour les spécialistes en chirurgie ou en gynécologie-obstétrique.



EXEMPLES DE REMBOURSEMENT MILIEU DE GAMME - NIVEAU 4



Remboursement Sécurité sociale

Remboursement LCL

Reste à charge

DENTAIRE



► Détartrage



► Prothèses dentaires

Couronne céramo-métallique sur incisives, canines et premières pré-molaires

 **PANIER 100% SANTÉ**



► Prothèses dentaires

Couronne céramo-métallique sur deuxièmes pré-molaires

 **PANIER MAÎTRISÉ**



► Prothèses dentaires

Couronne céramo-métallique sur molaires

 **PANIER HORS 100% SANTÉ**



OPTIQUE



► Verres et monture

Équipement optique de verres unifocaux et d'une monture de classe A

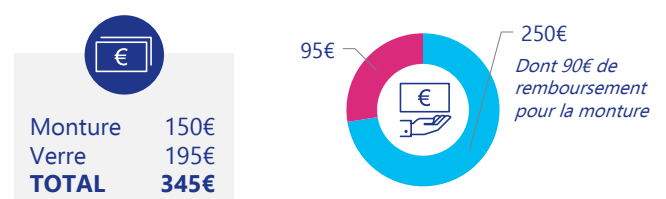
 **PANIER 100% SANTÉ**



► Verres et monture

Équipement optique de verres unifocaux et d'une monture de classe B

 **PANIER HORS 100% SANTÉ**



AIDES AUDITIVES



► Aide auditive de classe I

Par oreille pour un assuré de + de 20 ans
À partir du 01/01/2021

 **PANIER 100% SANTÉ**



► Aide auditive de classe II

Par oreille pour un assuré de + de 20 ans

 **PANIER HORS 100% SANTÉ**

